

Toujours le droit au travail de la femme mariée

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 499

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

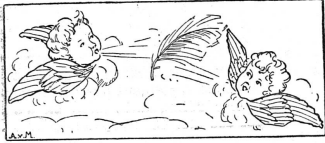
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

grande masse des travailleurs. Mais un grand nombre d'oratrices exprimèrent leur vive angoisse de ce que cette œuvre d'éducation ne peut se poursuivre dans les pays qui en auraient cependant le plus grandement besoin, mais où l'opinion publique est privée de tous moyens d'exprimer librement sa pensée.

Constatant que certains échecs, et en particulier celui qu'elle subit lors du conflit italo-éthiopien, ont douloureusement ébranlé la confiance que les peuples portaient à la Société des Nations, certaines oratrices rappe- lèrent les grands avantages qui pourraient être obtenus si la Société des Nations, en ces heures où tant d'obstacles paralysent son ac- tion politique, faisait porter davantage et plus intensément son effort sur le terrain huma- nitaire et social. Certes l'œuvre politique de la Société des Nations, fut-il affirmé, demeure et demeurera toujours la première et la plus importante, et le sentiment de l'homme de la rue est très juste qui, croyant que la Société des Nations est « la machine à empê- cher la guerre », estime que celle-ci n'aura pas rempli son rôle tant que des hommes se battraient en un coin quelconque du monde, si éloigné qu'il puisse paraître. Mais, esti- mèrent certaines oratrices, la Société des Nations, en s'occupant de plus en plus de sou- lager la souffrance et la misère partout où elles se trouvent, en veillant à ce que l'hygiène et l'alimentation soient partout suffisantes, en assurant la protection de l'enfant, qui fait l'ob- jet de toutes les préoccupations humaines, est un merveilleux centre de réconciliation, la So- ciété des Nations pourrait retrouver l'audience des peuples qu'elle a perdue et être ainsi dans des conditions plus favorables pour réaliser dans sa totalité son œuvre de paix.

Enfin, des oratrices rappelèrent la néces- sité de mettre au service de la Société des Nations toutes les forces morales, spirituelles philosophiques, religieuses, qui en développant au cœur des hommes des sentiments de vérita- ble fraternité, contribueront à rendre pos- sible le désarmement moral et l'organisation du monde basée sur le droit et la justice interna- tionaux.

G. MALATERRE-SELLIER.



DE-CI, DE-LÀ

Les épaves de la guerre.

A quelques kilomètres de la frontière française, dans les Pyrénées orientales, quatre maisons re- cueillent les plus tristesses épaves de la guerre civile. Ce refuge, c'est le Sanatorium suisse de Puigcerda.

Il y a plusieurs degrés dans la misère qu'en- gendrent les luttes actuelles; tout en bas se trouvent les enfants malades. Ils ne peuvent, dans les circonstances présentes, recevoir les soins que réclame leur état et sont condamnés si on ne les aide pas.

Le Sanatorium suisse d'enfants espagnols a été créé pour eux. Il recevra aussi des enfants de familles suisses résidant en Espagne.

Pas d'ingérence politique dans son activité; au- tonomie complète. L'établissement sera soumis à l'inspection du consul suisse à Barcelone et à

prenaît qu'un délinquant de dix-neuf ans était mort de tuberculose après avoir passé cinq mois dans une cellule obscure et humide de la « mai- son d'éducation surveillée » d'Essyes.

La réponse de Mme Brunschwig à cette ques- tion qui prouve si manifestement l'ignorance du travail accompli, toutes celles de nos lectrices qui ont eu l'occasion de rencontrer notre amie à Genève, à Bâle, à Zurich, la connaissent d'a- vance, et savent combien d'efforts, de temps, de peines, de démarches sont nécessaires pour réaliser la moindre réforme touchant à la sacro- sainte Administration. Et la réponse de Mme Lacore, la voici, dans une entrevue que la sous- secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, à peine débarquée d'Algérie, où elle avait fait un voyage d'études, a eue avec Mme H. Gosset, collaboratrice de l'Œuvre :

C'est à Mme Suzanne Lacore, sous-secrétaire d'Etat à la Protection de l'enfance (puisque dé- sormais, l'enfance, quelle qu'elle soit, est offi- ciellement protégée) qu'il appartient de pronon- cer le dernier mot concernant le pénible incident d'Essyes.

A peine de retour d'Algérie, Mme Lacore a bien voulu m'accueillir et, tout de suite, me dé- clarer qu'elle avait déjà obtenu du Président du Conseil la convocation urgente d'une Commission réunissant les ministres s'occupant, spécialement, de l'Enfance: Education nationale, Justice, Santé publique, pour que soient discutées et prises, sans délai, les mesures qui s'imposent, et qu'avec raison exige l'opinion publique:

— Répondez-vous, continue Mme Lacore, je ne cesse de voyager que l'enfance malheureuse, coupable ou déficiente, ne doit pas attendre plus long- temps... Vous savez avec quelle ardeur je me dé- force de mener à bien ma tâche. Je demande

celui de l'Union internationale de secours aux enfants.

Cette œuvre, il faut la faire vivre!

Le Groupe auxiliaire du Sanatorium n'a comme capital que le dévouement de ses membres. Il vous demande de lui procurer des ressources. Vous pouvez collaborer à son action en payant une cotisation mensuelle trimestrielle ou annuelle. Compte de chèques I. 6372. Groupe auxiliaire du Sanatorium suisse d'enfants espagnols de Puig- cerda.

M. Léon Bouffard, président, chemin des Ge- nêts, Petit-Saconnex, Genève, tient à votre dis- position des bulletins d'adhésion au groupe et vous donnera tous les renseignements que vous lui demanderez.

(Communiqué.)

Jubilés.

La Suisse possède plusieurs associations fé- minines qui ont atteint un âge respectable et à qui des félicitations peuvent être adressées pour leur longue et féconde activité, ainsi que des vœux pour leur travail futur. Ce sont, par exemple: l'Association nationale des Amies de la jeune fille, l'Ecole ménagère de Worb (canton de Berne), qui ont été leur cinquante ans d'exis- tence; la section de Thonue de la Société d'uti- lité publique des fermes suisses qui est âgée de 60 ans, et l'Union des femmes de Thalwil (canton de Zurich) qui peut se glorifier d'être centenaire.

Aidez-nous à faire connaître notre jour- nal et à lui trouver des abonnés.

Toujours le droit au travail de la femme mariée

N. D. L. R. — Nos lectrices n'ont pas oublié que, dans le canton de Vaud, a surgi, comme ailleurs, un projet de loi interdisant à l'institutrice mariée de garder ses fonctions. Contre cette atteinte insupportable au droit de chacun et de chacune de travailler selon ses capacités, et sans qu'intervienne des considérations dépendant de l'état- civil, les Associations féminines vaudoises, grou- pées en un « Cartel », viennent d'adresser au Grand Conseil la lettre suivante, qu'a complé- tée une délégation féminine auprès de la Commission chargée d'examiner ce projet de loi:

AU GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD, Monsieur le Président et Messieurs les Députés, Les Associations féminines soussignées ont dis- cuté et étudié la question du travail profes- sionnel des institutrices mariées et le projet de loi introduisant les articles 65 bis et ter, et 157, dans la loi du 19 février 1930 sur l'instruction pri- maire.

Qu'il leur soit permis d'exposer les motifs qui les engagent à faire opposition à toute mesure imposant aux institutrices mariées l'obligation de renoncer à leurs fonctions en se mariant.

Au point de vue moral, il serait regrettable que la femme qui contracte mariage se retrouve en état d'infériorité vis-à-vis de celle qui, pour garder la liberté d'exercer une profession, préférerait une union libre.

Toute femme occupée professionnellement pro- cure du travail à d'autres femmes (employée de maison, lessiveuse, repasseuse, couturière, etc.); d'autre part, elle a parfois besoin de son gain pour pourvoir à l'entretien d'un membre de sa famille.

Il n'est pas sans importance de relever aussi que les parents, surtout ceux de la campagne, hésitent à payer à leurs filles des études coûte- uses pour une profession qu'elles n'exerceront probablement que peu d'années. En obligeant les institutrices mariées à interrompre leur enseigne-

ment, on risque aussi de priver le corps ensei- gnant d'excellentes éducatrices; nul n'ignore que la valeur personnelle du maître a une grande im- portance sur la formation de l'enfant.

Enfin, nous vous rappelons que dans un pays démocratique comme le nôtre, toute être humain a le droit d'exercer une activité lucrative; nous espérons que vous ne voudrez pas porter atteinte à ce droit constitutionnel précisément au détri- ment de celles qui, privées de droits politiques, n'ont aucun moyen de se défendre contre les lois votées contre elles.

Nous vous prions de croire, etc.

Pour la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.
La Secrétaire: L. COMTE.

Pour le Lycéum-Club:
La Présidente: G. SCHROEDER.
La Secrétaire: L. CONTAT.

Pour l'Union des carrières libérales et profes- sionnelles:
La Présidente: M. DAULTE.
La Secrétaire: M. SCHUPBACH.

Pour le groupe vaudois de la Ligue suisse des Femmes abstinences:
La Présidente: K. JOMINI.
La Secrétaire: A. GILLBERT-RANDIN.

Pour l'Association agricole des Femmes vaudoises:
La Présidente: A. GILLBERT-RANDIN.
La Secrétaire: E. COLOMB.

Pour la Société vaudoise des maîtresses ménagères:
La Présidente: L. MOTTAZ.
La Secrétaire: L. MELLET-BRID.

Pour l'Association vaudoise pour le suffrage féminin:
La Présidente: A. QUINCHE.
La Secrétaire: GERHARDT.

Pour l'Association pour le costume vaudois:
La Présidente: J. BARRAUD.
La Secrétaire: BREUER.



Publications reçues

ALICE T. HOBART: *Lampes de Chine*. Traduit de l'anglais par GISELE D'ASSALLY. 1 vol. Librairie Plon; 1937.

Roman de plus de quatre cents pages, ce livre plonge le lecteur dans les conflits entre la Chine ancien style et celle de l'« Ordre nouveau », et dans ceux que provoque l'animosité envers les étrangers. On est suspendu, parfois

haletant, aux épisodes de ce drame, qui se mêle à la vie d'une grande compagnie américaine de pilotes et la domine tyranniquement.

Il y a là de beaux caractères bien trempés, beaucoup d'émotion, des essais sincères de péné- tration de l'âme chinoise, des peintures de mœurs, des descriptions par quoi l'on a vraiment l'im- pression de vivre dans ces régions éloignées de tout centre important. Tandis que les ouvrages d'une Pearl Buck sont des romans essentiellement chinois, dont tous les protagonistes — ou presque tous — sont autochtones, *Lampes de Chine* montre les réactions nées du contact entre deux civilisations: lecture intéressante, mais un Latin aurait fait plus court.

M.-L. P.
Dr. med. Dr. phil. W. ELIASBERG: *Frau und Propaganda*. Saturn-Verlag, Wien, 1936.

Voici un livre tout bourré d'idées et de sug- gestions, dans un domaine qui pourrait bien — c'est l'opinion de l'auteur — offrir un intéressant champ d'action à la femme. Nous dirons franchement que l'abondance des notes et des renvois étouffent quelque peu au début, mais on aurait grand tort de se laisser rebuter par cette richesse, cet excès presque de documentation qui, d'autre part, à mesure qu'on avance, confirme de plus en plus l'impression de marcher sous l'égide d'un guide averti.

Docteur en médecine, docteur en philosophie: double préparation d'où il résulte que *Frau und Propaganda* s'élève bien au-dessus du manuel pra- tique à quoi le lecteur s'attend peut-être: exposé, conseils, critiques, aperçus ingénieux, tout cela est non seulement vivant et jamais banal, mais repose sur une base solide de connaissances en- cyclopédiques, mises au service d'un esprit très clair. Sociologie, philosophie, psychologie, psy- chanalyse, rationalisation, un sain réalisme, mais sans cesse dominant la question, un rappel à la dignité humaine, à la dignité de la profession, à la dignité de la femme... avouez qu'il y a là de quoi retenir l'attention sympathique; et si quelque jour, avec une adaptation à la mentalité latine et beaucoup de coupures, ce volume paraî- sait en français, nous ne doutons pas qu'il serait lu et médité par celles que la langue étrangère éloigne.

« Cet écrit, est-il dit à la fin de l'avant-propos, constitue un premier essai de rassembler et d'é- clarer dans son ensemble le matériel multiple et multiforme semé dans le domaine, non pas uniquement de la littérature, mais aussi dans celui de la vie. Puisse cet essai servir comme tel, et avant tout à celles qu'il concerne, aux femmes et à celles qui les conduisent! » Puis, dans la seconde moitié du volume, nous lisons ceci: « Si des quatre cinquièmes de la capacité d'achat (comme nous l'avons dit précédemment) ce sont les femmes qui en disposent, si la propagande est déterminée par des éléments de culture en quelque sorte féminins, il est bien permis d'affirmer que la propagande est, ou doit devenir une carrière de femme. »

De là à considérer successivement tous les genres d'activités des femmes, isolées ou grou- pées, leur intérêt et leurs intérêts, à appuyer sur ce qui serait de bonne propagande ou bien l'est déjà, à dénoncer et railler non sans humour les méthodes fâcheuses, celle tout spécialement qui mêle à la publicité la question de sexe, le chemin est tout tracé. Ajoutons qu'aucun problème d'actualité se rapportant au sujet n'a été négligé, et nous ne pourrions que répéter: un livre utile, intéressant, nouveau.

M.-L. P.

Elle m'a simplement dit:
— Merci, il fallait que je sache tout cela!

La place de la femme dans notre économie nationale.

L'hebdomadaire l'Illustré a publié récemment, de la plume d'un de nos économistes de Genève, doublé d'un féministe convaincu, une intéressante étude sur le facteur essentiel dans l'économie de la Suisse que nous sommes, nous toutes, femmes suisses, — parfois sans nous en douter da- vantage que M. Jourdain quand il faisait de la prose! Nous détachons de cette étude — illus- trée de photographies dans lesquelles nous avons reconnu quelques figures amies — les para- graphes suivants sur lesquels ne sauraient trop mé- diter ceux et celles qui affirment que la seule place de la femme est au foyer:

« C'est dans l'industrie, le commerce et l'agri- culture que, dans notre pays, l'immense ma- jorité des femmes exercent, à côté des besoins ménagers, un métier pour lequel elles touchent un salaire. Le courant actuel des idées contrain- dre au travail de la femme hors du foyer se heurte ici à un état de fait et de nécessité d'une singulière ampleur. D'après le dernier recensement fédéral, la Suisse comptait 1.940.000 personnes exerçant une profession... et dans ce groupe, il y avait 611.000 femmes. Celles-ci se répartissaient de la manière suivante en %: pour 100 femmes, il y avait 9 femmes occupées dans l'agriculture (ceci sans tenir compte des membres de la famille de l'agriculture), 35 dans l'industrie et l'artisanat, 11 dans l'hôtellerie, 16 dans l'administration, le commerce, les banques et les sociétés d'assu- rance, 1 dans les transports et les communica- tions, 6 dans les professions libérales, et 22 dans l'économie domestique.

« Et voici maintenant la conclusion.
Ce rapide coup d'œil sur quelques aspects de la vie féminine montre bien que la participation de la femme suisse à l'effort national est consi- dérable et variée. Elle est dans tous les do- maines réellement indispensable. Il est vraiment temps que l'on s'en aperçoive autrement que par des discours platoniques ou par la perception d'impôts prélevés sans consultation des intéres- sées, et qu'on assure à la femme suisse au point de vue civique, de même que dans le domaine éducatif, social et familial, les moyens de développer toujours plus complètement cette précieuse collaboration pour le plus grand bien de la nation tout entière.

« Et voici maintenant la conclusion.
Ce rapide coup d'œil sur quelques aspects de la vie féminine montre bien que la participation de la femme suisse à l'effort national est consi- dérable et variée. Elle est dans tous les do- maines réellement indispensable. Il est vraiment temps que l'on s'en aperçoive autrement que par des discours platoniques ou par la perception d'impôts prélevés sans consultation des intéres- sées, et qu'on assure à la femme suisse au point de vue civique, de même que dans le domaine éducatif, social et familial, les moyens de développer toujours plus complètement cette précieuse collaboration pour le plus grand bien de la nation tout entière.

« Et voici maintenant la conclusion.
Ce rapide coup d'œil sur quelques aspects de la vie féminine montre bien que la participation de la femme suisse à l'effort national est consi- dérable et variée. Elle est dans tous les do- maines réellement indispensable. Il est vraiment temps que l'on s'en aperçoive autrement que par des discours platoniques ou par la perception d'impôts prélevés sans consultation des intéres- sées, et qu'on assure à la femme suisse au point de vue civique, de même que dans le domaine éducatif, social et familial, les moyens de développer toujours plus complètement cette précieuse collaboration pour le plus grand bien de la nation tout entière.